

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 13

L'an deux mil seize

Le 21 octobre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2016

PRESENTS : MMES BOULAI – MOUNIER – SAVIN

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER

DESCOMBES – CABROLIÉ – FAURE – SUTRE

EXCUSÉS : MME GAILHOUSTET

MM BOIVENT – DESCLIDES – ESTIENNE

ABSENTE : PENIGAUD**POUVOIRS** :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M BOIVENT a donné pouvoir à M SUTRE

M ESTIENNE a donné pouvoir à M BARRAL

MME SAVIN a été nommée secrétaire de séance

2016-10-01 D**Objet : DM n°5 – Subvention Enfance Jeunesse**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite au versement de la subvention Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Braconne et Charente et au regard des engagements pris, il convient de reverser cette somme à la commune de Brie.

Monsieur le Maire propose de procéder à un virement de crédits supplémentaires d'un montant de 3 481 € comme suit :

COMPTE DEPENSES

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
65	657341			Communes membres du GFP	3 481,00 €

COMPTE RECETTES

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
74	74758			Autres groupements	3 481,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le virement de crédits.

Fait à Jauldes, le 24 octobre 2016

Le Maire
Eric SAVIN